SOUTIEN AUX RESIDENTS DU FOYER MURIERS EN

GREVE DE LOYERS

POUR OBLIGER L'AFTAM A RENDRE LE BATIMENT VIVABLE ET POUR ACCELERER LE PROCESSUS DE REHABILITATION

Au mois d'août 2009, les 281 résidents du foyer Aftam, 16, rue Fernand Léger, Paris 20^{ème} ont entamé une grève de paiement de leurs loyers.

Ce foyer a été ouvert en 1970. Géré pendant longtemps par la Caisse d'Allocations Sociales de la Ville de Paris, l'association Aftam en a repris la gestion en 2006, héritant, il faut le dire, d'un bâtiment très usé et très dégradé. Mais l'incapacité chronique de l'Aftam à organiser un entretien et un nettoyage corrects n'a fait qu'empirer la situation.

Le foyer doit être réhabilité entre 2010 et 2013, mais le problème des logements tiroirs pour les résidents n'est pas résolu. Les résidents ne veulent pas vivre dans un chantier pendant trois mois. Ils refusent de se resserrer dans la moitié d'un bâtiment en construction. Selon une rencontre récente à la Mairie du 20ème, les autorités municipales seraient enfin ralliées à l'idée que cette solution n'est pas viable.

Mais du coup, il manque de place pour héberger temporairement les résidents pendant le chantier, beaucoup de place. En conséquence, la réhabilitation tarde à démarrer et les résidents se trouvent contraints d'habiter un bâtiment de plus en plus inhabitable dans des conditions de dignité humaines inacceptables.

Des toilettes et des douches sont bouchées, cassées, fermées à tous les étages. Des refoulements d'excréments sont fréquents et des odeurs nauséabondes sont prégnantes et permanentes.

L'entretien et le ménage du foyer sont très mal faits ou laissés à l'abandon.

La sécurité du foyer n'est pas assurée. Trois accès jamais fermés permettent à certains jeunes du quartier ou aux gens qui squattent les parties communes, de créer des situations gênantes pour les résidents, voire même dangereuses étant donné le comportement agressif de certains.

Le projet de réhabilitation souffre des maux congénitaux de la conception antidémocratique de « résidence sociale » promue par des autorités de tutelle : de petites chambres rendues encore plus restreintes par la présence de toilettes-douches intérieures (les résidents préfèrent que les toilettes restent communes), insuffisance de salles de réunion, d'alphabétisation et de rencontre, droits de résidents restreints, règlements intérieurs répressifs.

De plus, les critères très restrictifs appliqués par la Ville de Paris, excluent la grande majorité des résidents « surnuméraires » (pas officiellement sur les registres) du processus de relogement, créant une division entre les résidents et condamnant certains à l'expulsion, à l'errance ou au squattage après le déménagement (cf la situation actuelle au foyer David d'Angers, Paris 19ème).

Mais c'est surtout pour protester contre les conditions indignes d'entretien que les résidents font la grève de loyers. L'argent sera rendu à l'Aftam, société gestionnaire, dès qu'un accord acceptable sera signé et appliqué de bonne foi.

Les résidents appellent toutes les associations, tous les partis politiques, syndicats et individus épris de justice et de dignité humaine, à soutenir leur lutte, à faire pression sur l'Aftam, mais aussi sur la Ville et sur les autorités publiques pour que le foyer redevienne habitable à court terme, et que les travaux de réhabilitation tenant compte des vœux des résidents, démarrent rapidement.

Comité de résidents du foyer Mûriers

Contacts: Lassana SACKO (chambre 315), Bobo DOUCOURE (chambre 407) 06 28 54 34 77 Soutenu par le Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers), la Fédération Dal (Droit au logement) ...